



Bulletin municipal

"Le premier des plaisirs est de prodiguer les bienfaits" Voltaire Décembre 2020

<https://saint-martial-de-valette.fr>

Le mot du maire
Travaux
Budget
Informations utiles
Participation citoyenne
Zone d'activité
Navette communale solidaire
Associations...



Chers concitoyens,

L'année 2020 touche bientôt à sa fin et restera longtemps dans nos mémoires en raison de l'apparition de ce virus inconnu venu d'Asie. En attendant des moyens de luttés efficaces, médicaments et vaccins, il nous a fallu changer nos habitudes de vie. Nous avons été et sommes encore privés de nos libertés fondamentales comme celle d'aller et venir librement, de nous rassembler en famille y compris à l'occasion d'un mariage ou d'un enterrement. Certains d'entre nous ont dû arrêter leurs activités professionnelles. C'est le cas de commerçants, notamment des restaurateurs. D'autres ont perdu leur emploi. Pour sortir, il nous faut nous munir d'une attestation de déplacement dérogatoire, porter un masque, se nettoyer les mains très régulièrement, proscrire les embrassades et les poignées de mains. La vie associative est également touchée. Plus question de se réunir pour jouer aux cartes, faire du sport en salle. Malgré tout, il nous a bien fallu nous adapter à ces nouvelles règles de vie. Au niveau communal, votre Mairie est restée ouverte, à votre écoute pour vous guider, vous renseigner. Au mois de Mars les élections ont pu se dérouler malgré la crise sanitaire. Vous avez été nombreux à nous redonner votre confiance afin que la nouvelle équipe municipale puisse mener à bien les projets en cours destinés à rendre notre commune plus agréable pour mieux vivre ensemble. Le nouveau conseil s'est mis au travail dès son installation au mois de mai. Je tiens à remercier les anciens conseillers pour la qualité de leur travail et leur grande disponibilité puisque leur mandat a été prolongé de deux mois pour cause de Covid. Je voudrais rendre hommage aux membres de la deuxième liste qui en faisant acte de candidature ont œuvré pour plus de démocratie. Enfin, notre village a repris vie avec la réouverture de l'école grâce à la grande faculté d'adaptation de sa directrice et de l'équipe enseignante sans oublier les personnels communaux. Je voudrais leur témoigner toute ma gratitude pour leur disponibilité et leur réactivité qui ont permis d'accueillir les enfants dès la sortie du premier confinement par demi effectif d'abord, à la rentrée de septembre à effectif complet et avec la création d'une classe supplémentaire.

Une fin d'année compliquée, les circonstances nous ont obligés à annuler le traditionnel repas des anciens, il en va de même pour la cérémonie des vœux. Le conseil municipal et moi-même profitons de l'occasion qui nous est donnée pour vous souhaiter à toutes et tous de passer de bonnes fêtes de fin d'année et espérer sincèrement que 2021 nous permettent enfin de nous retrouver à nouveau réunis ensemble.

En attendant, Protégez vous et Portez vous bien.

A. LAGORCE



Votre conseil municipal vous souhaite
une bonne et heureuse année 2021



Suite à l'élection municipale, voici la composition du nouveau bureau:

Maire : Mr LAGORCE ALAIN

1er Adjoint : Mr GOUILHERS Jean-Pascal. Délégation du Maire, affaires générales et budget

2ème Adjoint : Mr GERAUD Fabien. Responsable des affaires scolaires, restauration et achats communaux

3ème Adjoint : Mr BAYLET Gérard. Responsable patrimoine et service technique

4ème Adjoint : Mr JOUEN Pascal. Responsable communication et site internet

Ainsi que 10 conseillers municipaux qui siègent dans diverses commissions communales et extérieures

Voici vos représentants au sein des syndicats et organismes :

COMMUNAUTE DES COMMUNES : Mr Pascal JOUEN et Mr Fabien GERAUD

PARC NATUREL REGIONAL PERIGORD LIMOUSIN : JP GOUILHERS suppléant C MACKOWIAK

SYNDICAT DEPARTEMENTAL ENERGIE 24 : A LAGORCE, G BAYLET suppléants L MAZIERE, P DUMONTEIT

SMCTOM : F GERAUD, JP GOUILHERS suppléants AM AGARD-LAROCHE, JM LAPEYRE

SYNDICAT MIXTE DES BASSINS BANDIAT TARDOIRE (SYMBA) : JP GOUILHERS suppléant AM AGARD-LAROCHE

CONSEIL D'EXPLOITATION EAU ASSAINISSEMENT : P JOUEN, P DUMONTEIT suppléants A LAGORCE, M LASARTE

TRANSPORT SCOLAIRE : V THOMAS, B CAMUS-SANSARLAT suppléants F GERAUD, JM LAPEYRE

RECENSEMENT 2020 :

En début d'année, nous avons procédé au recensement de la population de notre commune et nous tenons à vous remercier de l'accueil fait à nos agents recenseurs. Voici les résultats :

- 798 habitants
- 482 logements occupés
- 34 résidences secondaires
- 59 logements vacants



ENTREPRISE

Nous souhaitons la **bienvenue à l'entreprise CHAMBERLAN** (chaussier de luxe) qui est venue s'installer dans les locaux de Mégawatt au Puy David afin d'avoir plus de place pour le développement de la société.

Remerciements :



• **Gestes de solidarité et de générosité :** A la fin du premier confinement, une vingtaine de couturières bénévoles de notre commune ont répondu à un appel du Conseil Départemental afin de réaliser des masques en tissu et ce en un temps record, masques dont un exemplaire a été remis à chacun d'entre vous, pendant la période de pénurie. Nous n'oublions pas leur aide précieuse et attendons des jours meilleurs afin de les remercier comme il se doit pour ce beau geste de solidarité.

• **A l'entrée du deuxième confinement,** le directeur du magasin Bricomarché de Nontron a fait le don de 64 potées de chrysanthèmes. Ces fleurs ont égayé pendant tout le mois de novembre notre bourg notamment à la fontaine, au lavoir, autour du monuments aux morts et à l'entrée du cimetière. Nous tenons à remercier M JOURDAIN pour ce beau geste de générosité.

Travaux réalisés en 2020

Entretien des bâtiments communaux

- Peinture des rambardes, portes et portails de l'école ont bénéficié d'un lifting coloré et attractif. Il en va de même pour le marquage au sol des jeux comme pour la marelle.
- la cantine a vu la réfection complète du local plonge avec plan de travail inox et remplacement de l'ancienne machine à laver la vaisselle par une machine plus performante. Une subvention de 35 % a été demandée et obtenue. La cuisine est désormais équipée comme une vraie cuisine de collectivité qui permet à la cantinière de réaliser des plats fait maison pour le plus grand bonheur et la santé des jeunes gourmets et ce dans des normes d'hygiène élevées.
- Isolation des combles de la maternelle et de la cantine
- Des travaux de mises aux normes d'accessibilité ont été également réalisés aux abords et à l'intérieur des différents bâtiments de l'école
- Mairie : Au mois de Novembre, les portes et fenêtres de la Mairie ont été remplacées par des menuiseries en aluminium. Les luminaires au néon ont été remplacés par des luminaires LED. Ainsi que l'isolation des combles et la réfection d'une partie de la toiture dans le but de faire des économies. Une subvention DETR de 35% a été demandée et confirmée.
- Installation d'un chauffe eau dans la salle du presbytère

Entretien de la voirie

- Les travaux de voirie se sont poursuivis : Au premier trimestre l'aménagement des abords de l'église a redonné du lustre à cette vieille dame de plus de 900 ans.
- L'aménagement a été complété par le fleurissement du mur du cimetière. Il nous faudra attendre le printemps et l'été prochain pour apprécier l'ensemble.
- Au cours de l'été la voirie de la voie communale N°11, baptisée route des Sablières a été refaite entièrement de l'intersection de la route de la Périgueux à celle de la route de la Tour Blanche.

En partenariat avec la communauté de commune qui finance 50 % de la dépense HT

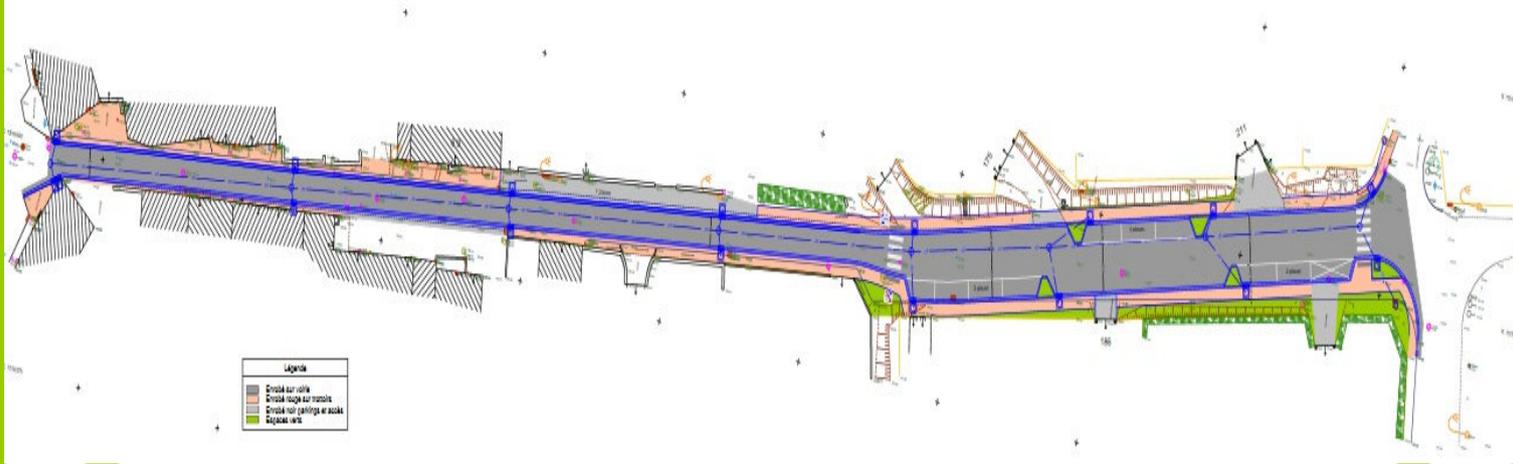
- La voie communale menant au domaine de Montagenet a également été refaite pendant la même période.

Divers

- Achat de nouveaux mobiliers pour l'école et la cantine et des stores dans les bureaux de la mairie

Travaux prévus en 2021 :

- Réalisation des travaux d'aménagement de la rue des Rameaux qui complétera l'aménagement du centre bourg (voir plan ci-joint).
- Réfection complète de la VC 202 de Lord vers le carrefour du Grand Breuil
- Travaux de voirie (point à temps) bien évidemment sont prévus



Ecole

Pour l'année scolaire 2020/2021, l'école accueille 111 élèves avec une ouverture de classe. Cet effectif est reparti de la façon suivante :

Cycle	Section	Nombre d'élèves inscrit	Total
1	Toute Petite Section	0	27
	Petite Section	7	
	Moyenne Section	9	
	Grande Section	11	
2	CP	15	39
	CE1	15	
	CE2	9	
3	CM1	11	32
	CM2	21	
1 / 2 / 3	ULIS	13	13
Total d'élèves inscrits			111

Niveaux	Effectif	Enseignant
PS / MS / GS	22 (7 + 9 + 6)	Mme Grasset
GS / CP	20 (5 + 15)	Mme Genin
CE1 / CE2	19 (15 + 4)	Mme Bizzarri
CE2 / CM1	16 (5 + 11)	Mmes Amasse et Ardillon
CM2	21	Mmes Amasse et Hourcade
ULIS	13	Mme Garcia

Cimetière :

La numérisation du cimetière touche à sa fin...

En 1984 nos archives brûlèrent et depuis, l'administration communale ne pouvait savoir qui repose dans les nombreuses demeures de son cimetière.

Le 29/01/2018 votre conseil municipal a pris une délibération pour organiser et financer la phase de collecte des informations et procéder à l'intégration des données dans un logiciel dédié. Cette mission a été confiée à Mr Mariuzzo-Raynaud qui s'est chargé de l'intégration des données des registres et actes de concessions. Notre partenaire a également mis en ordre un plan logique et numéroté de toutes les sépultures, la prise en photo des tombes, le décryptage des épitaphes et l'intégration du tout dans le logiciel prévu à cet effet.

Suite à l'aide de nombreux habitants et à l'investissement de notre conseiller Mr Baylet, nous sommes parvenu à la réalisation d'une carte et d'un index pratique.

Nous avons passé une convention d'assistance exceptionnelle, avec l'A.T.D. (Agence Technique Départementale) qui numérisera de façon vectorielle et géo référencée les plans du cimetière fournis par la collectivité.

Nous avons 559 emplacements occupés, numérotés. Le N° 1 se situe côté porte, route de Chabans. Nous avons également prévu 700 numéros supplémentaires mais ne soyons pas trop pressé de les délivrer...

Budget primitif 2020

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Dépense générales	197 690,76	Produits des services	30 481,00
charges de personnel	290 000,00	Impôts et Taxes	361 814,00
Atténuations de produit	80 000,00	Dotations et participations	156 299,00
Autres Charges de gestion courant	50 024,00	Produits de gestion courante	21 010,87
Charges financières	6 215,24	Produits financiers	10,00
Charges exceptionnelles	2 600,00	Produits exceptionnels	3 110,00
Dépenses imprévues	25 000,00	Report exercice précédent	277 719,13
Virement section investissement	190 219,00		
Dotation amortissement	8 695,00		
TOTAL DES DEPENSES	850 444,00	TOTAL DES RECETTES	850 444,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
001 Déficit investissement	103 712,93	10220 FCTVA	28996,00
		024 Produit des cessions	4347,00
16 Emprunts	28 368,55	16 Emprunts	198956,00
		Subvention conseil départemental	8216,00
201902 Voirie (cimetière/église)	8 500,00	201902 Voirie (cimetière/église)	0,00
201903 bâtiment communaux	6 600,00		
202001 Matériel Mobilier	8 700,52	202001 Matériel Mobilier	0,00
202002 voirie /signalisation	63 000,00	202002 voirie /signalisation	0,00
202003 Bâtiments /terrains	70 000,00	202003 Bâtiments /terrains	0,00
202004 Aménagement rue des rameaux	252 000,00	202004 Aménagement rue des rameaux	0,00
202005 Accessibilité	18 960,00	202005 Accessibilité	0,00
2111 Terrain	400,00	Dépôts et cautionnement reçus	922,00
2117 Bois et Forêts	500,00	Amortissement EP	8695,00
Dépôts et cautionnement reçus	939,00	Excédent de fonctionnement	118829,93
		Taxe urbanisme	2500,07
		Virement section de fonctionnement	190219,00
TOTAL	561681,00	TOTAL	561681,00

INFORMATIONS MUNICIPALES



NETTOYAGE DES VÉHICULES

Nous vous rappelons qu'il est interdit de laver et d'entretenir sa voiture sur la voie publique, les voies privées ouvertes à la circulation publique, ainsi que dans les parcs et jardins publics. La raison est écologique. Les eaux usées partent dans le ruissellement des eaux de pluie et le système de traitement des eaux n'est pas adapté à recevoir des eaux mélangées aux détergents de toutes sortes.



Après le report du deuxième tour des Municipales au 28 juin, un nouvel exécutif pour notre communauté de communes s'est mis en place le 15 juillet 2020.

Le nouveau Conseil Communautaire a élu **M Gérard SAVOYE** Président et les 8 vice-présidents suivants :

	<u>Identité</u>	<u>Domaine de compétence attribué par le Président</u>
1ère vice-présidente	Mme Maryline FORGENEUF	Eau et Assainissement / Environnement / GEMAPI / Développement Durable
2ème vice-présidente	Mme Nadine HERMAN-BANCAUD	Administration Générale / Ressources Humaines / Mutualisation / Culture
3ème vice-présidente	Mme Francine BERNARD	Finances et contrôle de gestion / Suivi des projets
4ème vice-président	M Pierre PEYRAZAT	Enfance / Jeunesse / Petite enfance (crèche et RAM) / Accueils de Loisirs Sans Hébergement / Périscolaire
5ème vice-président	M Laurent MOLLON	Action Sociale / santé
6ème vice-président	M Michel COMBEAU	Pistes forestières / vélo route voie verte / PDIPR / Traverse de bourg / Schéma routier intercommunal / Equipements sportifs (stades communautaires, piscine)
7ème vice-président	M Didier PAGES	Logement / Habitat / OPAH / Aménagement de l'espace (urbanisme - instruction et planification PLUI-SCOT)
8ème vice-présidente	Mme Ghislaine LE MOEL	Développement touristique / Evènementiel / Communication

Le bureau de la Communauté de communes est composé du Président, des 8 vice-présidents et des 4 membres suivants : **M Thierry PASQUET** (économie), **M Gérard CHAPEAU** (finances), **M Sylvain BREGEON** et **Mme Michelle CANTET**.

Activités en 2020

Nous avons dû faire face à la fermeture imposée de nombreux services dits « non essentiels » tels que la piscine, le cinéma, les médiathèques, le PEMA, les offices de tourisme, les pratiques sportives amateurs, la fête du cou-teau et d'autres événements culturels ... Toutes ces fermetures auront une influence sur le budget de fonctionnement de la CCPN en raison d'une importante baisse attendue des recettes liées.

Malgré tout, la Communauté de Communes a poursuivi cette année le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) mis en place par l'équipe précédente. En plus de la subvention versée à Périgord Numérique (43 993 euros) pour le développement du haut débit et de la subvention de 2 € par habitant pour le soutien à l'économie (31 032 €), le tableau ci-dessous vous présente les principaux domaines en matière d'investissement.

Le tableau complet des activités de la communauté des communes se trouve sur leur site internet et nous manquons de place ici pour vous le proposer. Voici néanmoins ce qui concerne **Saint-Martial de Valette**:

ZAE « Grand Masson-neau »	Saint Martial de Valette	Création de 5 lots avec un coût d'aménagement de 1 200 000 €, subventionnés par l'Etat et le Département de la Dordogne. Deux permis ont d'ores et déjà été accordés pour l'entreprise Chêne Vert et Locatoumat.
---------------------------	--------------------------	--

Projets de l'office de tourisme 2021

- Création d'un site internet plus performant
- Création de circuits à thèmes : itinéraire du tacot, rochers et légendes, circuits pour vélos électriques ...
- Travail autour de la Flow Vélo. L'itinéraire cyclable de 290km relie Thiviers à l'île d'Aix en traversant le Périgord Nontronnais. Objectif: amener les cyclistes à découvrir les richesses cachées de nos villages en pénétrant sur notre territoire.
- Partenariat avec l'Office de Tourisme Périgord Dronne Belle pour l'organisation de la manifestation « Châteaux en fête » mise en place par le Comité Départemental du Tourisme de la Dordogne
- Refonte du jeu de piste de Varaignes
D'autres projets verront le jour car les idées ne manquent pas.



Avis aux retraités CNRACL

La CNRACL procédera au renouvellement de son conseil d'administration du 1er au 15 mars 2021. L'élection de ses membres aura lieu dans le cadre d'un vote par internet sur un site sécurisé ou par correspondance.

Pour information, la liste électorale prenant en compte tous les retraités de la CNRACL résidant dans la commune est affichée sur les panneaux d'affichage de la mairie afin que vous puissiez vérifier votre inscription en vue des futures élections.



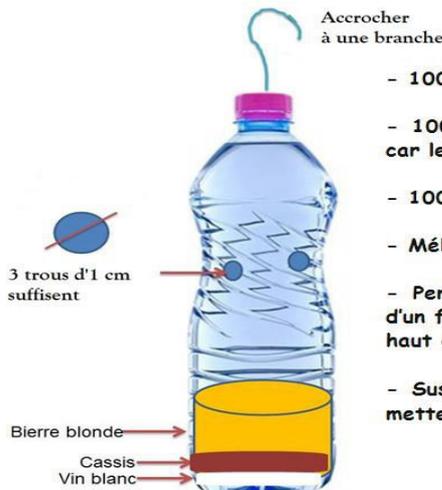
EAU - Les prix vont grimper !

Le service d'eau potable change au 1er janvier 2021 avec la création d'une toute nouvelle structure:

O' PERIGORD NONTRONNAIS (sous la forme d'une SEMOP - société mixte Com Com-Saur). Certains d'entre vous qui se trouvent à la périphérie de la commune sont déjà livrés par la société SAUR et pour vous, rien de change... Le tarif au m3 sera identique désormais pour toutes les tranches de 0 à au-delà de 1000 m3 (*plus de dégrèvement pour les gros consommateurs*). Par contre, la partie urbaine de la commune, qui était chez SUEZ jusqu'à présent, devra subir un changement tarifaire. En effet, afin d'harmoniser les services sur tout le territoire de la Com Com, il n'y aura plus qu'un seul concessionnaire, **SAUR**, qui appliquera le même le même tarif à tout le monde. Si nous sommes favorables à une harmonisation intra-comunautaire dans l'absolu, pourquoi toujours s'aligner sur les tarifs les plus élevés? C'est pour cela que vos deux conseillers communautaires se sont abstenus lors du vote des tarifs... *mais la majorité de la com-com en a décidé autrement*. Un lissage va donc se faire sur 5 ans passant de 0.75€ le m3 ht à 0.92€ le m3 ht. Soit, pour une facture type de 120m3 qui est de 301.64€ TTC actuellement, un bon en 2025 à 397€ TTC (tarif hors assainissement) sera observé... ce qui n'est pas négligeable! Evidemment, nous suivons et continuerons de suivre attentivement ce dossier complexe, important et que nous souhaitons... limpide...

Numéro urgence : 05.81.91.35.05 Numéro client : 05.81.31.85.03

Afin de lutter contre la **prolifération des frelons**, il faut piéger de mi-février à mai les reines qui commencent leur futur cycle d'une procréation. Voici un modèle simple à réaliser et surtout de pas oublier de mettre bière, sirop et vin blanc et les abeilles n'iront pas. **Ensemble sauvagardons les abeilles et de notre biodiversité.**



- 100 ml de bière blonde
- 100 ml de vin blanc (à ne pas oublier, car le vin blanc repousse les abeilles)
- 100 ml de sirop de cassis
- Mélanger ces trois liquides.
- Percez des trous de la taille du corps d'un frelon (1 cm de diamètre) dans le haut de la bouteille comme sur la photo.
- Suspendez ces pièges dans un arbre ou mettez-les au milieu d'un pot de fleurs.

Devant la recrudescence des cambriolages, de plus en plus de communes signent le protocole de participation citoyenne. Le dispositif connaît un regain d'intérêt dans les communes du Nontronnais particulièrement confrontées au phénomène pendulaire :

- personnes travaillant à l'extérieur toute la journée quittant leur domicile tôt et rentrant tard,
- routes départementales, important réseau d'axes secondaires
- territoire, atypique : de par sa superficie, mélangeant hameaux et habitat dispersé, très convoité par les délinquants itinérants.



La sécurité des Martialais est une priorité pour l'équipe municipale. C'est pourquoi elle souhaite mettre en place le dispositif de participation citoyenne qui permet de renforcer la vigilance grâce aux habitants référents, en collaboration directe avec la gendarmerie. Concrètement, la démarche consiste à sensibiliser les habitants des quartiers et hameaux en les associant à la protection de leur propre environnement. Cela s'organise sous la forme d'un réseau, constitué d'une ou plusieurs chaînes de vigilance et d'alerte structurées autour d'habitants référents qui signalent à la gendarmerie tout événement suspect ou tout fait de nature à troubler la sécurité des personnes et des biens dont ils seraient les témoins.

Participation citoyenne : la solidarité du voisinage

Le protocole de participation citoyenne a pour but d'optimiser les actions de lutte contre les phénomènes de délinquance, conduites par la gendarmerie nationale, par une initiative complémentaire de proximité sur la commune.

Ce dispositif, mis en place en 2006 en France et encadré par la gendarmerie, est un levier supplémentaire pour lutter contre les atteintes aux biens et participer aux efforts quotidiens menés par les forces de l'ordre. Il vise par ailleurs à établir un lien régulier population – gendarmerie, à renforcer la tranquillité au cœur des foyers et générer des solidarités de voisinage.

Il ne doit pas être abordé sous l'angle de la délation mais bien comme un retour à une solidarité du voisinage...

Le rôle des référents

Les référents, nommés par quartier ou hameau, ont pour rôle de :

- faire part des messages dont ils sont destinataires à leur voisinage (présence de véhicules suspects, démarchages etc.),
- signaler à la gendarmerie tout événement suspect ou tout fait de nature à troubler la sécurité des personnes et des biens dont ils seraient les témoins,
- diffuser de bons conseils dans leur entourage : les bons réflexes à avoir.

En aucun cas, le référent ne se verra jouir de prérogatives particulières et ne devra nuire d'une quelconque manière à la liberté individuelle des autres.

Les référents ont un contact privilégié avec la gendarmerie.

La gendarmerie tente, par ce dispositif, de créer du lien, remettre au goût du jour certaines valeurs telles que l'entraide, le civisme, parfois délaissées dans une société de plus en plus individualiste où les voisins ne prennent plus le temps de communiquer entre eux. Trop souvent, des personnes n'osent pas communiquer des informations à la gendarmerie, qui pourraient pourtant aider à orienter les recherches voire résoudre certaines enquêtes. La mise en place de référents peut également jouer ce rôle d'intermédiaire.

Le rôle du Maire :

Pivot en matière de prévention au sein de sa commune, le maire joue un rôle majeur par la signature d'un protocole passé avec la Préfecture et la Gendarmerie, et par le suivi de ce dispositif.

Comment devenir référent ?

Toute personne, quartier ou hameau intéressé par le dispositif peut prendre contact :

- Après du secrétariat de la Mairie,
- par courrier : Mairie, 1 place du 19 mars 1962 24300 St Martial de Valette par téléphone 05 53 56 04 63
- email: mairie.stmartialvalette@wanadoo.fr

Les volontaires seront ensuite conviés à des réunions afin que leur rôle leur soit expliqué et cadré, selon les attentes et les prérogatives fixées par la gendarmerie.

Nous comptons sur votre adhésion à ce projet de participation citoyenne afin d'éviter à chacun le traumatisme provoqué par le cambriolage de son habitation et ses nombreuses répercussions tant sur le plan de la santé mentale que physique.



Plan de la nouvelle zone industrielle de Saint-Martial de Valette



<https://saint-martial-de-valette.fr>

Vous avez pu constater le début des travaux de la **nouvelle zone d'activité** qui accueillera prochainement quelques entreprises comme la fromagerie « le Chêne vert », Lacatoumat... et dont voici le plan et le financement prévisionnel.

DEPENSES		RECETTES	
TRAVAUX	1 205 093,89	DETR 30%	180 000
		DEPARTEMENT 30%	270 000
		DSIL 16%	292 576,44
		TOURNE A GAUCHE	
		DEPARTEMENT	100 000
		TOTAL SUBVENTIONS	842 576,44
		VENTE	131 586
TVA	241 018,78	TVA	241 018,78
		AUTOFINANCEMENT	230 931,45
TOTAL OPERATION	1 446 112,67	TOTAL OPERATION	1 446 112,67



Soucieuse de s'attaquer à l'épineux **problème de la mobilité des personnes les plus fragiles** vivant sur notre commune, afin de rompre leur isolement, la municipalité souhaiterait connaître les personnes intéressées par la mise en œuvre d'une navette régulière.

Cette navette serait accessible à tous les habitants de St Martial de Valette ne bénéficiant pas de moyens de locomotion, sans critère d'âge ni de ressources.

Elle fonctionnerait à jour fixe, dans un créneau horaire prédéfini, et prendrait en charge la personne à domicile pour l'emmener à la destination de son choix (Mairie, commerces, associations sportives et culturelles de St Martial), Maison Médicale de Nontron, Maison des services de L'État, pharmacie, centre-ville de Nontron, Centre médico-social de Nontron, associations caritatives Restos du cœur, Croix rouge, épicerie sociale, Secours catholique), zone commerciale de Nontron (Super U, Lidl, Intermarché...). Après entente avec le chauffeur, la navette récupère la personne afin de l'emmener vers une éventuelle autre destination (prise en charge limitée à deux destinations par voyage) avant de la reconduire à son domicile.

Ce projet ne peut être affiné et mis en œuvre qu'après une évaluation précise des réels besoins de la population, car il représente un coût supplémentaire pour les finances communales.

C'est la raison pour laquelle nous demandons aux personnes intéressées par ce nouveau service de nous le faire savoir en remplissant le coupon ci-joint qui sera retourné à la mairie dans les meilleurs délais et impérativement avant le 31 janvier 2021 date de clôture de la consultation.

Navette Saint-Martial - Nontron

Cette proposition m'intéresse, je m'inscris

Nom:

Prénom:

Adresse:

Téléphone:

Merci de renvoyer ce bon dès que possible à la mairie.



Votre nouvel Espace
FRANCE SERVICES à NONTRON

Un accueil à proximité de chez vous
Un accompagnement numérique



Un agent à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches en ligne
Ameli, CAF, Impôts.gouv.fr - ANTS.gouv.fr
Des permanences de services publics, sur RdV, dans un espace de confidentialité
CPAM, CAF, SPIP,
avocats, délégué du procureur, conciliateur de justice

Lieu & Horaires d'ouverture

Sous-préfecture de NONTRON

12 bis Boulevard Gambetta

☎ 05 47 24 16 78

✉ pref-mfsnontron@dordogne.gouv.fr

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
09h00 - 12h00	■	■	■	■	■
13h00 - 15h00	■			■	
14h00 - 16h00		■	■		■

Pharmacie de garde

Jour	Pharmacie de garde
Lundi	Piegut (Mme MILLET)
Mardi	Nontron (Mme DONADIEU - M LOCICIRO)
Mercredi	Piegut
Jeudi	Nontron
Vendredi	Javerlhac (Mme LIZARD)

Soirs de garde concernant les jours fériés en semaine 2021

Vendredi 30 Avril + week-end (Fête du travail)	Nontron
Vendredi 7 Mai + week-end (Victoire 1945)	Piegut
Mercredi 12 et jeudi 13 Mai (Ascension)	Nontron
Lundi 24 Mai (Lundi de Pentecôte)	Javerlhac
Mardi 13 et Mercredi 14 Juillet (Fête nationale)	Piegut
Mercredi 10 et Jeudi 11 Novembre (Armistice)	Javerlhac
Vendredi 24 Décembre + week-end (Noël)	Piegut
Vendredi 31 Décembre + week-end (Nouvel An 2022)	Nontron



Les pompiers ne seront pas oubliés

Cette année les pompiers ne pourront pas sonner à nos portes pour recevoir nos remerciements sous forme de ce petit billet qui les aide bien dans leurs oeuvres... mais ils laisseront leurs calendriers dans nos boites avec un bulletin pour que nous puissions renvoyer notre participation.

Nous leur devons beaucoup. Sans eux nombre de nos anciens n'arriveraient plus à l'hôpital et de nombreuses familles en souffriraient... Alors, si les pompiers nous font confiance, **n'oublions pas de renvoyer notre petite aide à leurs oeuvres** car ils sont parfois un peu trop souvent les oubliés de notre république !



La gazette du Picatau

La gazette du Picatau informe ses membres qu'au vu des contraintes sanitaires, nous ne pourrions pas reprendre dans l'immédiat, nos activités récréatives. Nous nous sentons tous frustrés et le moral n'est pas, pour certains d'entre nous, au beau fixe.

La solitude n'est bonne pour personne. Soyons patients et à bientôt. **Les retrouvailles n'en seront que plus chaleureuses.**



05 53 60 32 36

restaurantleperigord.wordpress.com
 Restaurant à Saint-Martial



05 53 56 13 53

mimie-bills.fr
 Boulanger à Saint-Martial



Bien vivre ensemble à Saint-Martial



Prochain
 numéro du
 bulletin
 Juin 2021

GRAND JEU DU PATRIMOINE. TROUVEZ CETTE STATUE ET GAGNEZ UN SUPERBE LIVRE ILLUSTRÉ D'UNE VALEUR DE 75 EUROS. POUR GAGNER, ENVOYEZ VOTRE RÉPONSE À LA MAIRIE EN UTILISANT LA PAGE CONTACT DU SITE DE SAINT-MARTIAL: [HTTPS://SAINT-MARTIAL-DE-VALETTE.FR](https://saint-martial-de-valette.fr) LE PREMIER QUI TROUVE GAGNE...

Un indice? cette statue se trouve dans un rayon de 10 km autour de Saint-Martial...



Nous remercions ceux qui achètent actuellement nos pin's chez le boulanger, au bureau de tabac ou au comptoir du restaurant le Périgord.

Par votre geste vous allez permettre que nous donnions, de votre part, aux associations locales une petite aide plus que bienvenue en ces temps difficiles pour beaucoup. **Bravo!**